

Objet : [INTERNET]
**Enquête Publique PLOUHA -
SARL LE CHENE VERT -
Chaufferie Biomasse**



Ministère de l'Intérieur

82

De :
À : <pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr>
Date : 05/11/2020 23:47

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci dessous ma participation à l'enquête publique concernant la chaufferie Biomasse installée sur ma commune.

Vous êtes: particulier

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse électronique:

Adresse postale:

Code postal:

Ville:

Téléphone:

Télécopie:

Sujet: consultation publique PLOUHA

Destinataire: Préfecture

Message: Je n'ai pas trouvé facilement sur le site cotes-darmor.gouv.fr le lien me permettant de donner mon opinion comme prévu dans l'enquête publique.

Je pense que vos pourrez néanmoins prendre en considération ma participation via cette adresse mail. Par avance merci.

En effet, le projet d'alimentation en bois de classe B des serres du Chêne vert à Plouha m'inquiète à plusieurs titres :

1. Le périmètre de ce projet n'est pas clair puisqu'il se fait tranche par tranche.
2. Des fonds publics ont été attribués à des projets à but lucratif privés, et ceci suivant un modèle de développement agro-alimentaire qui va à l'encontre du bon sens environnemental. De plus, cette exploitation a, il y a peu d'années, bénéficié d'argent public pour une alimentation de chauffage en gaz.
3. L'origine du combustible de classe B est totalement aberrant, et les diverses garanties avancées relatives à la gestion des risques sont largement insuffisantes. D'autant que l'installation de situe dans un site littoral protégé et naturel.
4. Quid du label " agriculture biologique" d'exploitations maraichères voisines que je soutiens et que je souhaiterais soutenues par la politique gouvernementale plutôt que de voir prolonger un système intensif dont tout le monde connaît maintenant les dangers et les limites.